

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE Bulletin n°102 déc 2016-Trimestriel-Directeur de publication: Joël TONDON
Imprimé par nos soins grâce à la cotisation des adhérents Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 01-12-2016

APC : ASSEZ !

La consigne du SNUipp-FSU pour arrêter les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) est une première initiative modeste pour reprendre la main sur notre temps de travail. Les 108 heures débordent, nul besoin de les compter pour s'en rendre compte.

Un très grand nombre d'enseignants considère que les APC ne servent pas à grand-chose car elles sont inutiles, inefficaces et fatigantes pour les élèves comme pour eux-mêmes. La question est : "*sommes-nous vraiment prêts à se battre pour cela ?*"

Mais on voit bien que c'est difficile. Et pourtant, franchement, il n'y a pas grand risque (au moins pour les semaines encore à venir, tant qu'on peut argumenter sur l'annualisation possible de l'APC et créer le rapport de force.

Les collègues rencontrés sur le terrain pensent que le SNUipp a raison de lancer cette action pour la reconquête de nos conditions de travail et regrettent que les autres orgas ne soient pas dans cette revendication. Notre métier de plus en plus complexe doit évoluer.

Les enseignants doivent à présent imaginer et mettre en place en équipe les meilleures solutions pour une école du progrès pour tous.

Gagnons ensemble la fin des APC !**Antoine Cicolella**

- 2 Calendrier administratif**
- 3 Gagnons la fin des APC !**
- 4 Freinet : toujours vivant !**
- Les congés payés ont 80 ans**

Fiche de contrôle syndical



AGENDA

Calendrier prévisionnel des opérations administratives

Pour chaque opération, n'hésitez pas à prendre contact avec le SNUipp-FSU

CAPD 13 décembre 2016

avancement d'échelon, coordonnateurs RPI
fiche de contrôle syndical dans ce bulletin

Liste d'aptitude directeurs 2 classes et + 28 février 2017

Permutations nationales

Saisie de la demande Novembre 2016

Résultats Mars 2017

Temps partiels/disponibilité

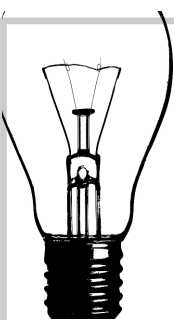
Circulaire rectorale Mars 2017

Limite dépôts des demandes Fin mars 2017

Candidatures stage CAPA-SH

Mouvement des personnels 23 mai 2017
Postes adaptés, congés de formation

CAPD hors classe, liste d'aptitude PE, 22 juin 2017



Vos idées, votre bulletin

Vous êtes invités à donner
votre opinion et vos suggestions afin
d'améliorer votre bulletin
d'information.

n'hésitez pas à nous en faire part à : snu88@snuipp.fr

Merci !

Votre contribution est grandement appréciée.

Ce calendrier

n'est qu'indicatif !

Consultez les circulaires de l'Inspection académique pour connaître les dates exactes. Pensez à consulter régulièrement votre professionnel :

nom.prénom@ac-nancy-metz.fr

Quand vous vous adressez à votre administration, n'oubliez pas de :

- Conserver un double de votre demande.
- Envoyer un double aux délégués du personnel si vous souhaitez qu'ils puissent suivre votre dossier.
- l'envoyer par voie hiérarchique (IEN/IA, le directeur n'est pas votre supérieur hiérarchique)
- Si les délais sont courts, envoyer un double directement à l'IA.
- En cas de doute, demander conseil à un délégué du personnel du SNUipp-FSU.

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC**

Permanences syndicales
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

sauf mercredi: 8h30-12h00

03 29 35 40 98
07 78 87 81 25
snu88@snuipp.fr
<http://88.snuipp.fr>
page Facebook : [snuippvosges](https://www.facebook.com/snuippvosges)

CPPAP n° 0720 S 07413
ISSN n° 1266 0833
dépôt légal : à parution

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au :

SNUipp
Quartier de la Magdeleine,
6, Maison des Associations
88000-EPINAL



ARRETONS LES APC !

37 000 collègues engagés

<http://findesapc.snuipp.fr/>

Lettre aux parents

http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/Lettre_aux_parents_APC.pdf



Compte-rendu du CTSD du 4 novembre 2016

Représentants de l'administration : Mme ETIENNE (Secrétaire Générale) qui a présidé la commission en l'absence de M. BOUREL DASEN (excusé), M. HAYDONT (IEN-IA adjoint), M. BOLLE (IEN AESH), Mme ANCLIN (IEN-IO).

Représentants pour la FSU : Norbert GILET (SNUipp, SD FSU), Joël TONDON (SNUipp), Gilles YECHE (SD SNES), Nicolas THOMAS (SNES), Roger COLIN (SNES).

Représentants des autres organisations syndicales : FO (1), UNSA (4), SGEN (2)

Déclarations préalables

La **FSU** rappelle sa forte mobilisation, aux côtés d'autres forces syndicales et de parents d'élèves contre la réforme du collège et dénonce les conditions de sa mise en œuvre. Les EPI, l'AP, fers de lance de cette réforme, ne suffiront pas pour réduire les inégalités. Le changement simultané des programmes des 4 niveaux du collège avec un manque de manuels dans de nombreuses disciplines ont accrus les difficultés de la rentrée 2016-2017. La disparition des classes bilingues (qui ne sont pas en continuité avec le primaire) fragilise encore davantage l'allemand et la FSU pointe l'insuffisance de l'exposition en langue des élèves réduite à 2h30 par semaine (les linguistiques s'accordent sur la nécessité de disposer d'un minimum de 3 h pour un apprentissage satisfaisant d'une langue vivante). Enfin la FSU ne peut se satisfaire du nombre toujours très élevé des compléments de services (sur 2 voire 3 établissements avec parfois de faibles quotités horaires) qui affectent les conditions de travail de nos collègues et de l'augmentation du nombre de BMP qui encourage un recours plus important aux contractuels. Enfin, la FSU s'oppose à la fermeture des 3 collèges et l'augmentation des temps de transport des élèves. Pour la FSU, l'EN fait des choix.

Mme ETIENNE répond qu'il n'y a pas 3 collèges mais 1 collège et 2 sites qui fermeront et que la décision reviendra au préfet après consultation des différentes instances (CA des collèges notamment).

Mme la Secrétaire Générale précise que le CTSD n'est pas l'instance pour traiter de cas personnels.

Bilan des compléments de services et BMP collèges

Contrairement à l'habitude, les collèges ne sont pas traités successivement mais Mme Etienne attend des questions sur le CDS.

139 BMP sont recensés pour l'année 2016-2017 soit une augmentation significative par rapport à

l'année 2015-2016 (110 BMP) : refus de création de postes quand il y a plus de 18h, contractualisation accrue, postes incomplets, mobilisation de tous les TZR dès septembre ce qui accroît les questions de remplacement.

242 compléments de services en 2016-2017 : le complément de service devient la « norme » pour l'enseignant vosgien, ce que dénonce le SNES-FSU : quid des conditions de travail dans le cadre d'une réforme qui demande une présence supplémentaire de concertation (EPI, AP...) ?

La mise en place des CDS est réalisée hors de toute instance paritaire n'est pas acceptable. Le SNES-FSU demande à y être associé en amont. Plusieurs cas spécifiques de CDS et BMP sont évoqués.

Questions diverses posées par la FSU

* Balance des postes dans le 1^{er} degré

Le SNUipp-FSU réclame à nouveau la balance des postes avec le différentiel concernant les postes auxquels chacun peut prétendre au mouvement et ceux qui ne le sont pas afin de connaître l'utilisation de la dotation des 1897.5 ETP et comprendre la baisse des aides pédagogiques de 11.5 à 6 cette année.

Malheureusement, l'administration n'est pas encore en mesure de fournir de chiffre. Voir article ci-dessous.

* Enseignement des langues vivantes et en particulier de l'allemand dans les Vosges

Le SNES-FSU souhaite connaître les politiques mises en œuvre pour soutenir et inciter les jeunes élèves à choisir l'allemand compte tenu de la suppression de plusieurs classes bi langues en collège.

Pour M. HEYDONT, un recensement des professeurs du premier degré disposant de compétences en allemand est en cours (recensement déjà évoqué en mars...).

10 % des écoles (soit 37 écoles) proposent l'allemand et cette année 2 nouvelles écoles proposent les deux langues allemand et anglais.

Le dispositif « La mélodie des langues » en maternelle devrait permettre aux enfants de se familiariser avec les langues étrangères.

Pour le SNES-FSU, il n'existe pas de véritable politique pour favoriser la langue allemande. M. HEYDONT précise que les familles choisissent et qu'il ne faut pas leur imposer. Pour la FSU, pour pouvoir choisir, il faut déjà avoir une offre qui le permette.



SECRET OU IGNORANCE ?

Depuis la Commission Technique Scolaire Départementale de la rentrée scolaire, les représentants du SNUipp-FSU88 demandent des comptes sur la carte scolaire (Audience avec le SGEN-CFDT, question diverse au CTSD de novembre).

En effet, au mois de juin, la balance entre ouverture de postes et fermeture est à zéro. Au début de l'année scolaire 2015-2016, l'administration avait ouvert à titre provisoire 11,5 postes d'aides pédagogiques. Nous comptons sur ces postes à la rentrée de septembre, or seuls six ont été ouverts. D'où notre question : où sont passés les 5,5 manquants ?

Notre département reçoit du ministère une dotation de 1897 postes (Équivalent temps plein). Ces postes sont pour la quasi totalité devant élèves. Mais, au vu de ce qui vient de se passer, il s'avère qu'une certaine quantité de postes sert à d'autres fins.

C'est pour cela que vos représentants SNUipp-FSU ont demandé à l'administration le nombre de postes disponibles au mouvement, pour connaître la mesure de cette variable "d'ajustement".

Pour l'heure, l'administration ne nous a toujours pas donné cette information. N'en a-t-elle pas connaissance elle-même ? Est-ce secret ? S'il le faut, le SNUipp-FSU88 fera le compte "fastidieux" des postes à partir du document mouvement. Nous pensons qu'au moment où des collègues connaissent des difficultés avec des classes à effectif chargé ou nécessitant de l'aide pédagogique du fait des difficultés graves que rencontrent certains de leurs élèves, ils sont en droit de savoir comment sont utilisés les moyens que l'Etat octroie à notre département.

Nous vous rendrons compte de cette démarche syndicale.

**Norbert GILET au nom
des membres de la FSU**

VERS UN MOUVEMENT DE RESISTANCE PEDAGOGIQUE DES APC

*Le point de vue d'Alain Réfalo,
blog personnel, 28/09/16*

À l'origine

« Pour comprendre le sens de cette initiative, il faut revenir aux années Darcos-Chatel en 2008. Cette année-là, le ministre Darcos supprime deux heures de classe obligatoires hebdomadaires et impose la mise en place de » l'aide personnalisée ». Ce dispositif est destiné aux élèves en difficulté afin de leur proposer deux heures de soutien, gratuit, avec l'autorisation des parents puisqu'il se situe en dehors du temps de classe obligatoire. Dans le même temps, le ministre démantèle les RASED et vend à l'opinion publique un dispositif qui veut montrer que l'école fait des efforts pour les élèves en difficulté. L'aide personnalisée, déconnectée du groupe-classe, vient se substituer à l'aide spécialisée, ce qui constituait une véritable régression.

La semaine de quatre jours,

Le ministre imposait un nouveau rythme de quatre journées de classe de 6 heures auxquelles il fallait ajouter une moyenne d'1/2h par jour pour l'aide personnalisée. Les écoliers français avaient la journée de classe la plus longue d'Europe et les élèves en difficulté devaient en plus subir deux heures de classe hebdomadaires supplémentaires !

Résistance pédagogique

Dès sa mise en place, ce dispositif a suscité une résistance pédagogique inédite au sein des professeurs des écoles, mouvement né du refus d'être complice d'une mascarade pédagogique qui visait à supprimer 5 000 postes d'enseignants du RASED et à caporaliser les professeurs des écoles dans une obéissance sans discernement en leur imposant un dispositif en trompe-l'oeil. Toutes les études, y compris ministérielles, réalisées entre 2009 et 2012, ont finalement conclu à la totale inefficacité de l'aide personnalisée. La désobéissance pédagogique était bien légitime et elle fut massive durant l'année 2009.

Les APC sont apparues en 2013

Avec la disparition de l'aide personnalisée, ce nouveau dispositif est intégré dans les 108 heures annualisées des obligations de service des enseignants, en dehors donc des heures obligatoires de classe. Il correspond à 36 heures de classe avec un petit groupe d'élèves, soit une moyenne d'une heure par semaine. Aujourd'hui, les enseignants du primaire font 24h de classe par semaine et 3h de service en moyenne hebdo comprenant les diverses réunions de concertation, les animations pédagogiques, les conseils d'école et les APC.

En réalité, les 108 heures annualisées sont largement dépassées et aucune heure supplémentaire n'est bien entendu rémunérée. Les APC aux yeux de 81% des enseignants s'avèrent une surcharge de travail inutile, fatigante et inefficace pour les élèves en difficulté (...) »



FREINET : TOUJOURS VIVANT !

50 ans après la mort de Célestin Freinet (1896– 1966), fondateur de pratiques pédagogiques innovantes et d'une pédagogie qui porte son nom, ses écrits sont réédités dans un ouvrage de Grégory Chambat et Catherine Chabrun. 1

Ce pacifiste qui a fait deux guerres, ce communiste individualiste et réactionnaire, rejeté tant par le Parti communiste que par les conservateurs, interpelle. Instituteur, inventeur d'une pédagogie humaine et moderne qui vise à former des citoyens libres, autonomes, responsables et critiques, aura suscité autour de lui beaucoup de haine et beaucoup d'amour.

1 Célestin Freinet, *Le Maître insurgé, Articles et éditoriaux, 1920-1939*, édition Libertalia, 190p, 10 €.

80 ANS DES CONGES PAYES

De 1936 à 2016, les congés payés fêtent leurs 80 ans. Dans l'histoire politique, sociale et économique récente de notre pays, l'idée de vacances rémunérées pour les travailleurs est un progrès récent reconnu par le Front Populaire le 20 juin 1936. Suite à la crise de 1929 et la montée d'un chômage de masse, les tensions politiques et sociales s'accroissent.

Le Front Populaire arrive au pouvoir. Sous la pression de la rue et de millions de grévistes, les Accords de Matignon sont signés en juin. Deux lois sur la réduction du temps de travail en découlent, instaurant la création de deux semaines de congés payés et la semaine de 40 payés. Saluons également le syndicat des gantiers de Rodez qui ont gagné ces avancées dès 1926 ! Autre anecdote : les ouvriers de Citroën de Paris avaient obtenu après 4 jours de grève que la pause casse-croûte passe de 20 minutes à 30 minutes !!!

C'est tout cet héritage que l'idéologie néo-libérale essaye de détricoter depuis des décennies, mettant à mal les services publiques.

LES CONGÉS PAYÉS ONT 80 ANS



SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER · POUR SOI-MÊME · POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile



<https://adherer-snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.